

## AKTUELL

NEUTRALITÉ DU NET

# Un premier pas en avant

Luc Caregari

**Jeudi dernier, le Parlement européen a pris la décision d'appliquer le principe de la neutralité du net en Europe. C'est un pas dans la bonne direction, pourtant le Parlement n'est pas seul à faire les lois en Europe.**

La neutralité du net est une de ces choses qui peuvent paraître abstraites, mais qui, si on les néglige, peuvent avoir des conséquences néfastes. Nous sommes tous habitués à voir la toile comme un espace neutre, où tout le monde peut communiquer comme il veut et à la vitesse qu'il veut - ou peut, c'est selon les infrastructures. Pourtant, les grandes firmes du net n'ont cessé de vouloir en finir avec cela et de demander des avantages pour leurs produits au détriment d'autres services. Par exemple, si demain Youtube avait accès à un meilleur débit que d'autres plates-formes vidéo - qui ont peut-être d'autres critères de sélection - ces dernières seraient désavantagées et vouées à la disparition. Ce qui n'est pas seulement dommage pour l'économie, mais pourrait à long terme conduire à des monopoles et par cela faciliter la censure - car, il est toujours plus facile de faire disparaître quelque chose, quand il n'y a qu'un seul canal de communication.

C'est donc une victoire de la raison à Strasbourg, une chose qui ne se produit que trop rarement. D'ailleurs, au début, rien ne semblait gagné d'avance : quand la commissaire européenne en charge de la « société numérique », Neelie Kroes, a présenté en catastrophe, juste avant la fin de son mandat, son « Règlement sur le Marché Unique des Télécommunications », la société civile et associative, tout comme certains députés, y voyaient un texte qui ne protégeait la neutralité du net qu'en façade - et qui contenait assez d'exceptions pour subvertir le principe même de la neutralité. Que le texte ait ensuite été amendé de façon à ce que ces exceptions ne soient plus efficaces est le résultat d'une grande mobilisation citoyenne - il y a eu plus d'appels « Piphone », un système qui permet d'appeler gratuitement les eurodéputés et de leur présenter ses doléances,



que pour la campagne contre Acta, le traité avorté pour la protection de la propriété intellectuelle. Une mobilisation relayée par certaines députées - Amelia Andersdotter, Catherine Trautmann, Petra Kammerevert et Marietje Schaake - qui ont proposé les amendements votés par le Parlement.

Jointe par le woxx, Miriam Artino, coordinatrice d'analyse juridique et politique à l'association « La Quadrature du Net », explique que de cette décision découlent trois principes : « D'abord, c'est l'affirmation d'une concurrence loyale sur le marché des télécoms, puis c'est la garantie que les petites entreprises ne seront pas traitées moins bien que les grandes, et finalement, c'est aussi une victoire de la liberté d'expression et du choix des consommateurs. Car avec ce texte, l'opérateur ne peut plus discriminer le consommateur. »

Tout cela est bien beau, mais comme le remarque Miriam Artino : « La bataille n'est pas encore gagnée. La prochaine étape sera le Conseil de l'Union européenne qui se tiendra les 5 et 6 juin. Et - vu qu'il est co-législateur avec le Parlement européen - il a son mot à dire. Il faudra donc veiller à ce que la mobilisation ne s'essouffle pas, car même un Conseil de l'Union européenne ne peut ignorer ses citoyens. » Avec le seul hic, que quand ce Conseil se tiendra, les élections européennes seront passées et les belles promesses risquent de se voir vite oubliées. Une raison de plus donc pour revendiquer plus de démocratie dans l'Union européenne et plus de pouvoir pour le Parlement, qui une fois de plus a démontré qu'il sait réagir dans des situations extrêmes.

## SHORT NEWS

## Neue Richtlinien für Energie-Beihilfen

(dw) - Staatliche Subventionen für erneuerbare Energien sorgen für ein Ungleichgewicht auf dem Markt. Es sei „Zeit, für die Erneuerbaren, in den Markt integriert zu werden“, stellte der für Wettbewerb zuständige Kommissar Joaquin Almunia fest, als er in Brüssel am vergangenen Mittwoch die neuen Richtlinien für staatliche Beihilfen zu Umweltprojekten und Energie vorstellte. Ziel der neuen Regeln sei es, die Kosten-Effizienz zu vergrößern und Verzerrungen auf dem Markt zu verhindern. Der Luxemburger Grüne Claude Turmes spricht von einem Putsch und einem „Freibrief für energie-intensive Unternehmen“ - beides diktiert von der deutschen Regierung. In der Tat lesen sich manche Abschnitte der neuen Richtlinien, als seien sie Teil des Wunschtraums des deutschen Umweltministers, der wegen der Energiewende in seinem Land seit Wochen in engem Kontakt mit der Brüsseler Kommission stand. Diese drohte Deutschland damit, dass manche Unternehmen mit größeren Nachzahlungen zu rechnen hätten, weil sie vom deutschen Staat illegaler Weise bevorteilt wurden. Nach den neuen Richtlinien wären die zugestandenen Subventionen jedoch weitgehend legal. Mehr als 80 Sektoren sollen von der Pflicht, zur Finanzierung der erneuerbaren Energien beizutragen, entbunden werden. Dies betreffe rund 35 Prozent der in Europa produzierten elektrischen Energie, so Turmes.

## Du Rwanda à la Centrafrique ?

(da) - Contrairement à la France, le Luxembourg a participé aux commémorations du vingtième anniversaire du génocide rwandais, le 7 avril. La France avait annulé sa participation après les déclarations du président rwandais Paul Kagame sur « le rôle direct de la Belgique et de la France dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière à son exécution même ». La Belgique n'a pas retiré sa participation. Rappelons que contrairement à la Belgique, la France ne s'est jamais excusée auprès des rwandais pour son rôle dans le génocide. De son côté, Jean Asselborn a participé aux commémorations et saisi l'occasion pour « insister sur l'importance du devoir de mémoire » et « la nécessité de prévenir de tels crimes à l'avenir ». Prévenir de tels crimes à l'avenir, c'est exactement ce que demande Médecins sans frontières dans un rapport intitulé « République centrafricaine : un an d'escalade de la violence ». L'ONG constate que depuis le coup d'état d'il y a un an, « ce pays déjà exsangue traverse une crise politico-militaire majeure, dont les conséquences sont, pour la population, dramatiques et sans précédent ».

## Verbindungsdaten: auf Vorrat oder abgelaufen?

(lm) - Die Regierung solle die Vorratsdatenspeicherung so schnell wie möglich abschaffen, das fordert die Piratenpartei in einem Kommuniqué zum jüngsten Urteil des Europäischen Gerichtshofs. Am Dienstag hatte das Gericht die entsprechende EU-Richtlinie für ungültig erklärt, weil sie im Widerspruch zur EU-Grundrechtecharta stehe. In einem Kommuniqué begrüßte Justizminister Felix Braz zwar das Urteil, erklärte aber, die nationale Gesetzgebung, die eine sechsmonatige Vorratsdatenspeicherung der Verbindungsdaten vorschreibt, bleibe bis auf weiteres in Kraft. Man wolle aber schnell feststellen, ob die luxemburgischen Bestimmungen den Anforderungen des Gerichtshofs gerecht werden. Braz verweist zu Recht darauf, dass das von Irland und Österreich veranlasste Verfahren keine automatische Auswirkung auf andere nationale Gesetze hat. Allerdings wurde seinerzeit die Vorratsdatenspeicherung in Anlehnung an die EU-Direktive eingeführt - gegen die Stimmen von Déi Gréng. Außerdem schreibt das Urteil vor, dass die verdachtlose Speicherung von Verbindungsdaten „auf das absolut Notwendige“ beschränkt werden müsse - eine Bedingung, die das Luxemburger Gesetz mit Sicherheit nicht erfüllt. In Deutschland wurde die Vorratsdatenspeicherung 2010 vom Bundesverfassungsgericht gekippt und weder von der Mitte-Rechts- noch von der großen Koalition wieder eingeführt. Es stünde der CSV-freien Gambia-Koalition schlecht zu Gesicht, allzu lange mit einer Abschaffung der flächen-deckenden Vorratsdatenspeicherung zu warten.